



Le Saint-Siège

CONCERT ORGANISÉ PAR LE CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX
À L'OCCASION DE L'ACTE COMMÉMORATIF DU 60 ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION
UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

PAROLES DU PAPE BENOÎT XVI

Salle Paul VI

Mercredi 10 décembre 2008

*Mesdames, Messieurs,
Chers frères et sœurs,*

J'adresse un salut cordial aux autorités présentes, en particulier au président de la République italienne, aux autres autorités italiennes, au grand maître de l'Ordre de Malte et à vous tous qui avez pris part à cette soirée consacrée à l'écoute d'un répertoire de musique classique interprété par le *Brandenburgisches Staatorchester* de Francfort, dirigé à cette occasion par le chef d'orchestre, Madame Inma Shara. Je souhaite lui exprimer, ainsi qu'aux membres de l'orchestre, l'appréciation de tous pour le talent et la virtuosité avec lesquels ils ont interprété ce répertoire musical suggestif. Je remercie le [Conseil pontifical justice et paix](#) et la "Fondation saint Matthieu en mémoire du cardinal Francois-Xavier Van Thuân" d'avoir organisé le concert, qui a été précédé par l'Acte commémoratif du 60 anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, par la remise du prix *Cardinal Van Thuân 2008* à Monsieur Cornelio Sommaruga, ancien président du Comité international de la Croix Rouge, et par la remise des prix "*Solidarité et développement*" au père Pedro Opeka, missionnaire à Madagascar, au père José Raul Matte, missionnaire parmi les lépreux en Amazonie, aux destinataires du projet *Gulunap*, pour la réalisation d'une faculté de médecine en Ouganda du nord et aux responsables du projet *Villaggio degli Ercolini*, pour l'intégration des enfants et des jeunes gens du voyage à Rome. Ma pensée reconnaissante va aussi à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation du concert et à la rai qui l'a retransmis, élargissant, pour ainsi dire, l'assemblée des auditeurs qui ont pu y participer.

Il y a 60 ans, le 10 décembre, l'assemblée générale des Nations unies, réunie à Paris, adopta la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui constitue aujourd'hui encore un très haut point de référence du dialogue interculturel sur la liberté et sur les droits de l'homme. La dignité de chaque homme n'est véritablement garantie que lorsque tous ses droits fondamentaux sont reconnus, protégés et promus. Depuis toujours, l'Eglise rappelle que les droits fondamentaux, au-delà des différentes formulations et importances qu'ils peuvent prendre dans le cadre des diverses cultures, sont un fait universel, parce qu'inhérents à la nature même de l'homme. La loi naturelle, écrite par Dieu dans la conscience humaine, est un dénominateur commun à tous les hommes et à tous les peuples; c'est un guide universel que tous peuvent connaître et sur la base duquel tous peuvent s'entendre. Les droits de l'homme sont donc, en ultime analyse, enracinés en Dieu créateur, lequel a donné à chacun l'intelligence et la liberté. Si l'on fait abstraction de cette solide base éthique, les droits humains demeurent fragiles car privés d'un fondement solide.

La célébration du 60 anniversaire de la Déclaration constitue donc une occasion pour vérifier dans quelle mesure les idéaux, acceptés par la majorité de la communauté des nations en 1948, sont aujourd'hui respectés dans les différentes législations nationales, et plus encore dans la conscience des personnes et des collectivités. Un long chemin a sans aucun doute été parcouru, mais une bonne partie reste encore à parcourir: des centaines de millions de nos frères et sœurs voient aujourd'hui encore menacés leurs droits à la vie, à la liberté, à la sécurité; l'égalité entre tous n'est pas toujours respectée, ni la dignité de chacun, alors que de nouvelles barrières sont élevées pour des raisons liées à la race, à la religion, aux opinions politiques ou à d'autres convictions. Que ne cesse donc pas l'engagement commun à promouvoir et mieux définir les droits humains, et que s'intensifient les efforts pour en garantir le respect. J'accompagne ces vœux de ma prière afin que Dieu, Père de tous les hommes, nous permette de construire un monde où chaque être humain se sente accueilli dans sa pleine dignité, et où les relations entre les personnes et entre les peuples soient basées sur le respect, le dialogue et la solidarité. Je donne à tous ma Bénédiction.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana